

# Cher Monsieur Bühler

Autor(en): **Bürgi, Hans Ulrich**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **42 (1995)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-368675>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le conseiller aux Etats Robert Bühler quitte la présidence centrale de l'USPC

## Cher Monsieur Bühler,

Durant six ans, vous avez dirigé la vie de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). Sous votre présidence, on connut les temps de restructuration et de rénovation de la protection civile. La plus grande réforme que la protection civile ait connue, la réforme 95, vous a mis à contribution tout le temps que dura votre présidence. Vous avez accepté ce défi lors de votre élection par la 36<sup>e</sup> assemblée des délégués, le 23 juin 1990 à la Schweizerhalle à Bâle et, lors d'un interview dans l'organe de l'Union en août 1990, vous avez déjà demandé une amélioration de l'instruction à la protection civile, ainsi qu'une collaboration avec les organisations qui assurent des secours urgents. Vous avez ainsi donné connaissance des buts que vous vous étiez fixés pour votre présidence, buts que vous avez ensuite poursuivis de manière soutenue. Vous avez instauré des séminaires d'impulsion qui, par la suite, sont devenus des manifestations annuelles dont l'USPC ne pourrait plus se passer. Le premier de ces séminaires, le 13 avril 1991, était consacré à la protection civile 95. Ce fut toujours votre plus cher désir de prendre en considération un large public avant de vous faire une opinion. Lors de l'assemblée des délégués du 11 avril 1992, à Lenzburg, vous avez marqué une nouvelle étape sur la voie qui mène à vos buts, ceci en conso-

lidant les contacts avec les organisations assurant des secours urgents. Les points forts de votre présidence furent, je voudrais le relever, l'adoption du Plan directeur de la protection civile 95 par le Conseil national, en octobre 1992, l'enquête publique qui révéla que presque 80% des personnes ayant droit de vote étaient favorables à la protection civile, l'adoption de la révision totale de la loi sur la protection civile, comme de la révision partielle de la loi sur les constructions de protection civile, en décembre 1993 par le Conseil des Etats et en juin 1994 par le Conseil national. Citons, enfin, l'assemblée des délégués du 23 avril 1994 où, en présence du conseiller fédéral Arnold Koller, furent fêtés les 40 ans d'existence de notre association. Durant votre mandat, vous avez été confronté avec des réalités moins réjouissantes. Je pense, entre autres, à la tentative du Groupement suisse sans armée, en automne 1992, de supprimer la protection civile; je pense à la critique constante qu'exerce l'aile gauche du Conseil national envers la protection civile; je pense aux réductions permanentes que le Parlement fédéral assène au budget de la protection civile. Malgré ce contexte qui ne fut pas toujours simple pour le président central et le politicien, vous vous êtes engagé en permanence et avec conviction pour l'accomplisse-

ment de notre tâche, bien que vous ayez su qu'en politique, on ne peut pas récolter de lauriers grâce à la protection civile. Le travail que vous avez fourni pour notre association était imprégné d'idéalisme et de conscience professionnelle. Ce que l'on attend du président central ressort de son cahier des charges: direction des instances supérieures de l'association, de l'assemblée des délégués et du comité central, contact avec les associations cantonales et bien d'autres choses encore. Cher Monsieur le Conseiller aux Etats Bühler, vous avez été pour nous un président qui remplissait ses tâches avec flexibilité, le regard tourné vers l'avenir, plein de tact, avec votre flair pour ce qui est politiquement possible. Au Comité de gestion, vous avez fait de nous – et je sais que c'était pour vous un vœu tout particulier – une société de conjurés. Que la motivation qui en a résulté puisse continuer à se refléter sur les sections et à s'épanouir.

Cher Monsieur Bühler, au nom du Comité central et du Comité de gestion, je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour notre association et pour la protection civile. Je vous remercie aussi très cordialement pour votre collaboration ouverte et pleine de camaraderie. A nous tous, vous nous manquez! Que la retraite vous réserve, à vous et à votre épouse, une belle période de votre vie et beaucoup de chance.

*Hans Ulrich Bürgi,  
vice-président de l'USPC*

